

SECOURS EN MER - CROSS NOUVEAU N° DE TELEPHONE : LE 196 (EN PLUS DU 16 A LA VHF)

■ Communiqué du CROSS

« Pour déclencher des secours en mer, utilisez désormais le 196 depuis le littoral. Ce nouveau numéro d'urgence permet de joindre directement et gratuitement (depuis un poste fixe ou un portable) un centre de sauvetage en mer 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Avec la mise en place du numéro de téléphone 196, les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS) sont désormais considérés réglementairement comme services d'urgence. Ils peuvent ainsi solliciter les opérateurs de téléphonie pour demander la localisation d'une personne.

Services spécialisés du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, les CROSS sont placés sous l'autorité opérationnelle du préfet maritime. Au nombre de sept, ils sont implantés sur les côtes de la métropole, en Guyane et à La Réunion, avec pour mission principale la coordination des opérations de sauvetage en mer. Les CROSS ont également en charge, la surveillance du trafic maritime, la détection des pollutions en mer et la coordination du contrôle des pêches en mer. 300 professionnels, pour la plupart de statut militaire, reçoivent environ 10 000 alertes chaque année.

Le 196 ne remplace pas le 112, numéro d'urgence terrestre européen, et **ne se substitue pas à l'utilisation par les marins en mer du canal 16 de la radio VHF** en cas de détresse vitale ou de problèmes techniques lourds. »

■ En résumé, en cas d'urgence en mer

Vous êtes en mer : VHF 16 pour contacter le CROSS.

Vous êtes à terre : Faites le 196 par téléphone (fixe ou portable) pour contacter le CROSS, service gratuit.

■ LES 7 CROSS

1. CROSS **Gris-Nez** (Pas-de-Calais, Manche et mer du Nord, frontière belge au Cap d'Antifer) ;
2. CROSS **Jobourg** (Cap d'Antifer au M^e St-Michel) ;
3. CROSS **Corsen** (M^e St-Michel à P^{te} de Penmarch) ;
4. CROSS **Étel** (P^{te} de Penmarch à la frontière espagnole) ;
5. CROSS **Méditerranée** (CROSSMED), secondé pour la CORSE et la journée uniquement, par le sous-CROSS Corse à Ajaccio ;
6. CROSS **Antilles-Guyane** à Fort-de-France et centre secondaire (MRSC) de Guyane à Cayenne ;
7. CROSS **La Réunion** (océan Indien) et PC SAR de Mayotte (Affaires maritimes).



**POUR DÉCLENCHER DES
SECOURS EN MER
APPELEZ LE CROSS**

Depuis le littoral
TÉLÉPHONE N°196
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer
RADIO VHF CANAL 16
DEMANDEZ LE CROSS

Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage
SERVICES MARITIMES

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

DICOM-DAM/CAR/14193